



### 3) Renseignements pratiques :

- **Horaires de travail habituels** : de 08h à 12h  
de 13h30 à 17h30  
Jours de repos : Le jeudi et le dimanche  
*Certains postes nécessitent des horaires différents.*
- **Les pauses** :
  - de 09h15 à 09h30
  - de 16h00 à 16h15
- **Repas** :
  - petits-déjeuners : entre 7h et 7h45 en semaine  
À partir de 8h le dimanche
  - midi : 12h15 (samedi : 12h30)
  - soir : 19h
- **Tabac et produits d'hygiène** :
  - Les horaires sont affichées sur la porte du local de distribution.
- **La communauté dispose de 3 sites** :
  - Laval, « l'Alma »
    - Ventes le mercredi de 14h à 17h30
    - le samedi de 09h à 12h
    - de 14h à 17h30
  - Villiers-Charlemagne « la Chevalerie »
    - Ventes les lundi, mercredi, samedi
    - de 14h à 17h30
  - Châteaubriant, 59bis rue Annie Gautier Grosboy
    - Ventes le mercredi de 14h à 17h.
    - Le premier samedi du mois
    - de 14h à 16h30
- **N° de Téléphone**
  - Standard : 02 43 07 76 51
  - Bureau responsables : 02 43 07 77 69
  - Cuisine : 02 43 07 53 89
  - Point-phone : 02 43 07 53 87

## LIVRET D'ACCUEIL DES COMPAGNONS

### 1) Accueil

Que tu restes quelques jours, quelques mois, quelques années, tu es le bienvenu.

Emmaüs est différent d'un foyer d'hébergement traditionnel. C'est un lieu de vie, de travail et de solidarité où se rencontrent et oeuvrent ensemble, les compagnons, les responsables, les amis-es, les salariés.

Le travail, la non violence, l'honnêteté, la sobriété, sont des règles élémentaires que tu t'engages à respecter.

Voici un livret qui va t'aider à découvrir ce qu'est EMMAUS.

Il rappelle les règles de vie appliquées dans la communauté. L'essentiel de ce qui fait le bon fonctionnement de la communauté y est inscrit.

N'hésite pas à demander aux responsables des précisions pour les règles particulières de celles-ci.

## 2) Quelques règles importantes à connaître :

- **Travail :**

Dès ton arrivée on te demandera de t'impliquer sur un poste de travail atelier, sur le camion, à l'entretien, à la cuisine, à la vente, ou autre. Ainsi cette participation par ton travail te donnera accès à l'hébergement, à une couverture sociale, à une validation des trimestres pour la retraite.

- **Ressources :**

La communauté reçoit en priorité les personnes démunies de revenus. Toutefois, l'existence de revenus n'est pas un obstacle à l'accueil. Chaque situation est étudiée selon des règles définies dans le but d'une équité entre tous les compagnons. On entend souvent dire « je travaille pour rien ». En fait ce travail permet de prendre en compte, en plus de l'allocation, la nourriture, le logement, les frais liés à la santé, les loisirs les produits d'hygiène.

- **Allocations :**

Elles sont fixées par les instances nationales

- **Vie communautaire :**

La communauté est un lieu de vie et de lutte contre toute forme d'exclusion.

Tout homme est propriétaire de son passé et de son histoire.

Tous sans exception, méritent le respect et la discrétion.

Aucun propos raciste n'est tolérable au sein d'EM-MAUS.

Le refus de l'alcool et de la drogue, dans la communauté s'impose à tous par solidarité. La sobriété est donc de rigueur. Cette règle est importante pour conserver la sérénité dans le groupe. L'introduction de boissons alcoolisées et tout excès de consommation seront sanctionnés.

- **Chambre :**

A ton arrivée, tu accèdes à une chambre, la communauté te demande de tenir ta chambre propre, de respecter tes voisins en n'étant pas bruyant.

Si tu as des besoins matériels, tu sollicites les responsables. L'approvisionnement se fait uniquement sur le site de **Villiers-Charlemagne** dans le respect du travail des compagnons et des amis-es.